

Lessives sans phosphates... les rivières vous disent merci!

Les phosphates, qui n'en a pas entendu parler ? En utilisant des lessives et détergents sans phosphates, notre comportement devient responsable face à ces agents dégradant la qualité de l'eau et des milieux. Explications...

D'où viennent les phosphates ?

Les phosphates évacués dans les cours d'eau ont diverses origines :

- > le rejet d'effluents industriels ;
- > le ruissellement issu des parcelles agricoles ;
- > la présence de détergents domestiques dans les eaux usées.

En France, près de la moitié des phosphates qui se retrouvent dans les eaux naturelles sont issus des rejets domestiques de détergents. Sur le bassin de la Sélune, les phosphates ne sont quasiment pas traités dans les stations d'épuration : le coût de fonctionnement de ce traitement est élevé et la plupart des stations ne sont pas obligées de l'effectuer en raison de leur petite taille.

Les phosphates n'étant pas éliminés, ils aboutissent directement dans nos cours d'eau. Leur quantité dans le milieu aquatique génère alors des dysfonctionnements : c'est l'eutrophisation.

Pourquoi s'y attaquer ?

Les phosphates sont des éléments nutritifs. En excès dans l'eau, ils provoquent une prolifération des végétaux aquatiques, en particulier des algues. La nuit, ces algues consomment l'oxygène présent dans l'eau ; lorsqu'elles meurent, les bactéries utilisent également l'oxygène du milieu pour les décomposer. Donc, plus il y a de phosphates, plus les algues se développent et plus le milieu aquatique s'asphyxie. Ce phénomène d'eutrophisation a des conséquences dramatiques pour la vie, surtout pour les poissons qui meurent, faute d'oxygène.

A Vezins, en 2003, l'excès de

phosphates combiné à la chaleur et au courant faible avait entraîné la prolifération de cyanobactéries produisant une toxine pour l'homme. Leur présence avait amené le préfet à interdire toute activité sur le lac.



Eutrophisation, retenue de Vezins ; 2003

L'eutrophisation induit bien des problèmes d'usage. La dégradation de la qualité de l'eau nécessite des traitements plus poussés pour potabiliser l'eau. Le coût de ce traitement curatif est répercuté sur l'usager qui pourtant peut avoir une action préventive.



Le bon réflexe : utiliser des lessives et des produits vaisselle sans phosphates

Nous pouvons réduire nos rejets de phosphates **À LA SOURCE**, en achetant des produits pour le linge et la vaisselle **sans phosphates**.

Les phosphates sont incorporés aux détergents pour empêcher le dépôt de calcaire sur le linge, la vaisselle et dans les machines.

Sur le bassin de la Sélune, l'eau potable est très faiblement calcaire. L'utilisation de lessives "phosphatées" est donc inutile.

En outre, la présence ou l'absence de phosphates ne modifie ni le coût ni l'efficacité d'un produit. Les résultats sur la propreté et l'éclat du linge ou de la vaisselle

restent les mêmes. Le magazine Que Choisir avait d'ailleurs démontré en 2002 qu'une lessive testée avait conservé ses performances de lavage après avoir remplacé les phosphates par des zéolites.

Quel produit choisir ?

Pour bien choisir, observez la composition des détergents et des lessives. Dès lors qu'un produit contient des phosphates, des phosphonates ou bien des tri-polyphosphates, il favorisera l'eutrophisation.

Choisissez les marques ayant remplacé les phosphates par des substituts non nocifs pour les milieux : les zéolites, les NTA ou les citrates de sodium. Le tableau ci-joint peut vous aider à appliquer ces conseils en ce qui concerne les lessives.

Aujourd'hui, moins de 10 % des lessives contiennent des phosphates. La situation est plus défavorable concernant les produits pour lave-vaisselles. Seul Ecover n'en comporte pas. Mais il est uniquement disponible en commerce spécialisé ! A défaut, quatre détergents engendrent de faibles rejets de phosphore par cycle de lavage (source : CIPEL*, 2004). Il s'agit de Casino "3 en 1 citron", Eco+, Cora "fraîcheur citron" et Douce nature "huile essentielle citron".

Si chaque habitant du bassin de la Sélune suit ces conseils, ce seront environ 9 tonnes de phosphates par an qui seront épargnées à nos rivières. Cela représente un petit effort pour une nette amélioration de la santé de nos cours d'eau.

*CIPEL : Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman

Marques lessives textiles	Poudre	Liquide	Tablettes pastilles capsules	Doses gel / liquide	Lavage à la Main	Poudre / liquide spéciale
1er prix						
Actiff			3 en 1			
Adritt						
Arginet						
Apta					poudre gel	
Ariel						
Auchan						
Athlon*						
Avenir en vert						
Axion						
Blandis						
Bonux						
Carrefour			3 en 1		poudre gel	laine
Casino						
Champion						
Chanteclair						
Cora						déliçats couleurs
Coral*						
Dash						
Douce Nature						
Eco +						
Ecover						
Epsil						
Gama						
Génie					poudre gel	
Le Chat						poudre
Leader Price					poudre gel	laine
Maison verte						
Maxirat						
Mir Couleur						
Mir express						
Mir laine						
Netty						
Normal						liquide
Ormo						poudre
Paic						
Persavon						spécial bébé
Persil						poudre
Skip						
Super croix						poudre
Super U						poudre
Tandil						
Top budget						
Toptil						
Toutex						poudre
Vizir						
Woolite						
WS					savon marseille	couleurs
X-tra						poudre liquide

■ avec phosphates ■ avec phosphonates ■ sans phosphates ni phosphonates

Source : Enquête effectuée par le Pays Loue-Lison (Doubs) ; 2004

Données marquées d'une étoile* : résultats de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (Rennes). Données antérieures à 2004.

Les informations figurant dans ce tableau datent de 2004. Or, la composition des lessives et produits pour lave-vaisselle évolue rapidement. Nous vous invitons donc à utiliser ce tableau de manière indicative et à vous référer à la composition figurant sur les emballages.

CONSULTATION DU GRAND PUBLIC SUR LES ENJEUX DE L'EAU : A VOUS LA PAROLE!



A travers la Directive Cadre sur l'Eau, l'Union Européenne s'est fixée jusqu'à 2015 pour reconquérir un bon état des eaux.

En France, un état des lieux des masses d'eau, faisant ressortir des enjeux, a été réalisé pour chacun des 6 grands bassins hydrographiques. Chaque Comité de bassin* doit maintenant élaborer un programme d'actions adapté à ces enjeux : un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Le bassin de la Sélune fait partie du grand bassin "Seine-Normandie et côtiers normands". Pour associer les citoyens à l'élaboration du programme, le comité de bassin vous consulte entre le 2 mai et le 2 novembre par le biais d'un questionnaire.

Vous avez ainsi la parole pour exprimer votre opinion sur les principales questions à examiner pour mieux gérer l'eau et les milieux.

Votre participation à cette consultation est importante ! Vous pouvez remplir le questionnaire et accéder aux informations sur les enjeux :

> sur internet (www.eau-seine-normandie.fr)

> en le complétant à la main : le questionnaire est disponible à la mairie de votre commune**, en sous-préfecture et aux bureaux du SAGE Sélune. Le renvoi du questionnaire par la poste est gratuit.

* Un Comité de bassin regroupe les élus des collectivités, les usagers et les services de l'Etat. Il en existe un pour chacun des six grands bassins hydrographiques français.

** Si rupture de stock : contacter le SAGE au 02 33 89 62 14

SAGE Sélune : choix décisif d'une stratégie

Le 7 juillet 2004, la Commission Locale de l'Eau (CLE) votait pour conférer une stratégie d'action au SAGE.

Mais souvenez-vous : sans aboutir à un plébiscite, le vote avait fait ressortir deux options, jugées favorables pour le bassin. Par ailleurs, l'absence d'informations sur l'impact environnemental et la rentabilité des deux barrages sur la Sélune amenait le Préfet à demander aux services de l'Etat de ne pas prendre part à ce vote.

En vue d'un second vote, le premier semestre 2005 a été consacré à la rédaction des actions du SAGE, en fonction de la présence ou de l'absence des barrages.

En outre, début 2005, une étude sur l'impact environnemental des ouvrages de Vezins et La Roche qui Boit a été fournie par EDF. Les éléments contenus dans cette étude rendent donc possible un nouveau vote "en toute connaissance de cause". Ce vote a été effectué lundi dernier par la CLE.

Le résultat de ce vote constitue l'avis de la CLE concernant la meilleure stratégie possible

pour l'avenir du bassin.

A l'heure où nous rédigeons cet article, il nous est impossible de connaître ce choix. La presse locale ne devrait cependant pas manquer d'en faire l'écho ces prochains jours.

Le choix de la CLE sera transmis pour avis au Préfet afin qu'il le prenne en compte dans sa décision sur l'avenir des barrages.

CELLULE D'ANIMATION DU SAGE SÉLUNE

Michel Thoury, Président de la CLE

Aurélié Joué, Animatrice du SAGE

Astrid Gadet, Animatrice des bassins "Beuvron, Lair et Airon"

Nathalie Prost, Chargée de communication

Association BS2A - 2 Rue d'Avranches - 50240 Saint-James

Tél : 02 33 89 62 14 - E-mail : sage-selune@wanadoo.fr

